

TROISIÈME PARTIE : FAIRE CONNAÎTRE LE PROGRAMME

Vous pouvez collaborer avec une variété de partenaires de la collectivité pour promouvoir votre programme de sensibilisation. Vous voudrez sans doute collaborer surtout avec des écoles, des groupes communautaires et les médias ; c'est pourquoi, dans la troisième partie, nous nous concentrons sur la marche à suivre pour collaborer efficacement avec ces trois groupes.

3.1 PROMOUVOIR LE PROGRAMME DE SENSIBILISATION DANS LES ÉCOLES

De nos jours, les questions touchant la maladie mentale sont enseignées de plus en plus dans les écoles, surtout au palier secondaire. Les programmes-cadres du nouveau curriculum des écoles secondaires de l'Ontario comportent un éventail de cours dans lesquels des notions sur la santé mentale et les maladies mentales doivent obligatoirement être inculquées. Étant donné que le programme de sensibilisation s'insère naturellement dans le programme-cadre d'un certain nombre de cours du secondaire, comme *Changements et défis sociaux* et *Vie active et santé* (voir l'annexe A de la *Ressource pour l'enseignant* pour une liste exhaustive des cours et des extraits pertinents des programmes-cadres), et que l'auditoire est essentiellement captif, les écoles secondaires sont des partenaires tout indiqués pour sensibiliser les jeunes.

Choisir une stratégie

La stratégie la plus efficace pour promouvoir le programme de sensibilisation dans les écoles de votre collectivité dépend du fonctionnement du système scolaire dans votre région. Dans certains cas, il est préférable de s'adresser officiellement au conseil scolaire local avant de prendre contact avec les écoles. Dans d'autres situations, il vaut mieux contacter directement une école particulière. Dans la présente section, nous discutons de ces deux scénarios et nous vous indiquons comment vous préparer à ces réunions.

COMMUNIQUER AVEC UN CONSEIL SCOLAIRE

Certains conseils scolaires ont pour politique d'approuver tous les programmes externes avant d'autoriser leur mise en œuvre dans les écoles. Si c'est le cas dans votre région, vous devrez déterminer qui est chargé d'examiner et d'approuver les programmes, ainsi que les renseignements dont cette personne aura besoin pour se prononcer. Par exemple, le conseil pourrait exiger :

- une description du programme et de ses objectifs ;
- un résumé de l'exposé ;
- les résultats de l'évaluation de l'incidence du programme ;
- des preuves selon lesquelles le programme complète le programme-cadre.

La section *Outils*, à la fin de la présente partie, renferme les renseignements à présenter.

COMMUNIQUER DIRECTEMENT AVEC UNE ÉCOLE

Les politiques des districts scolaires varient considérablement. Dans certaines localités, il n'est pas nécessaire de s'adresser au conseil scolaire avant de communiquer avec les écoles. Dans ce cas, vous pourriez peut-être contacter le directeur, le directeur adjoint, ou même un enseignant.

Si un membre de votre comité de planification connaît déjà une personne dans l'une des écoles où vous voulez mettre en œuvre le programme, profitez-en. Déterminez le fonctionnement de cette école et les membres de son personnel qui seraient intéressés à participer au programme de sensibilisation.

Les objectifs du programme de sensibilisation s'harmonisent avec les contenus d'apprentissage de cours tels que *Changements et défis sociaux* et *Vie active et santé*. La stratégie la plus pratique et la plus efficace serait peut-être d'identifier les enseignants qui donnent ces cours et de communiquer directement avec eux.

Prendre contact avec les responsables

Après avoir identifié la personne-ressource à qui vous devez vous adresser, prenez contact avec elle. Vous pouvez le faire de diverses façons. Vous pouvez lui envoyer une lettre décrivant le programme de sensibilisation et ses avantages et faire un suivi par téléphone. Ou encore, vous pouvez commencer par appeler la personne-ressource et lui envoyer une trousse d'information par la suite.

À North Bay, un certain nombre d'écoles secondaires locales avaient déjà organisé la présentation d'exposés sur les maladies mentales par des spécialistes de la santé mentale. Les membres de la coalition ont décidé qu'il serait bon de commencer par ces écoles, car des membres du comité et des organismes locaux de santé mentale avaient déjà établi des rapports avec elles, et certains employés des écoles appuyaient déjà l'idée d'offrir un programme de sensibilisation à la maladie mentale.

Tout dépend de vos préférences et du sentiment d'aise que vous éprouvez. Déterminez à l'avance les principaux aspects dont vous voudrez parler, par exemple :

- le but du programme de sensibilisation (réduire les préjugés associés à la maladie mentale) et comment ce dernier permet d'atteindre le but ;
- la correspondance entre les objectifs du programme et les programmes-cadres de cours obligatoires, tels que *Changements et défis sociaux* et *Vie active et santé*, en ce qui a trait à la maladie mentale ;
- comment le programme approfondit et renforce l'éducation que les écoles secondaires fournissent déjà en matière de santé mentale ;
- les résultats de l'évaluation du programme qui montrent que les élèves qui y participent ont une attitude plus positive à l'égard des personnes atteintes d'une maladie mentale et en savent plus à ce sujet.

Dans votre envoi à l'école ou à la personne-ressource, vous pourriez inclure ce qui suit :

- une description d'une page de votre comité de planification et de ses buts et objectifs ;
- un exemplaire du vidéo *Parlons de la maladie mentale : Introduction au programme de sensibilisation à l'intention des jeunes* ;
- un aperçu de l'exposé, avec une brève description des conférenciers ;
- les résultats de l'évaluation sur l'incidence du programme ;
- les observations des élèves et des enseignants qui ont participé à des programmes de ce genre.

Dans la section *Outils*, à la fin de la troisième partie, vous trouverez un exemple de lettre. Le document d'accompagnement *Ressource pour l'enseignant* contient des renseignements sur les objectifs du programme, les programmes-cadres et l'évaluation. Le vidéo *Parlons de la maladie mentale* et la *Ressource pour l'enseignant* contiennent des commentaires formulés par des élèves et des enseignants.

Établir des rapports

Après avoir communiqué avec l'école et piqué la curiosité de la personne-ressource, organisez une réunion. Demandez à la personne-ressource qui, à son avis, devrait participer à cette première rencontre. Le directeur d'école (ou un autre décideur) devrait-il être invité ? Devrait-il s'agir plutôt d'une séance d'information destinée à tout le personnel ou d'une réunion informelle, à laquelle assisteraient uniquement la personne-ressource et un représentant du comité de planification, pour décrire le programme et le comparer à ceux que l'école a déjà mis en œuvre ?

Vous pouvez apporter à la première réunion des documents que vous n'avez pas déjà fournis. L'aperçu de l'exposé vous aidera à illustrer les différents volets du programme et à expliquer comment les membres du comité de planification participeront à l'exposé.

CE QU'IL FAUT EXPLIQUER

Expliquez l'importance des préparatifs et des activités de suivi en classe. N'oubliez pas que le nouveau curriculum de l'Ontario est très exigeant pour le personnel enseignant. En montrant, preuves à l'appui, que le programme de sensibilisation complète les programmes-cadres, vous aurez de meilleures chances d'obtenir l'appui des enseignants.

Pour illustrer le lien entre le curriculum et le programme de sensibilisation, vous pourriez apporter des exemplaires des sections pertinentes des nouveaux programmes-cadres (reproduits à l'annexe A de la *Ressource pour l'enseignant*) et des composantes du programme (annexe A du présent document) dont les enseignants pourront se servir avant et après l'exposé. Les enseignants auront ainsi une idée du temps qu'il leur faudra consacrer au programme en classe. Il serait idéal de consacrer au moins quatre périodes au programme (deux pour les préparatifs, une pour l'exposé et une pour les activités de suivi), mais ce dernier peut être abrégé.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

Pendant la réunion, déterminez quelles sont les préoccupations des élèves et du personnel en matière de maladie mentale. Vous pouvez utiliser le *Questionnaire de collecte de renseignements*, dans la section *Outils*, à la fin de la troisième partie, pour orienter la discussion, qui vise à vous familiariser avec le point de vue de la communauté scolaire et du voisinage sur la santé mentale et les maladies mentales. Il est très important de recueillir ces données pour comprendre la culture de l'école. Vous pourrez ainsi prévoir un exposé pertinent, spécialement adapté au public cible.

Conseils pour la promotion du programme dans les écoles

UTILISEZ VOS RÉSEAUX POUR ÉTABLIR DES CONTACTS AVEC LES ÉCOLES.

Si un membre du comité a des contacts dans une école ou connaît l'un des enseignants, profitez-en. Une personne de l'intérieur vous aidera à présenter le programme aux bonnes personnes.

SOULIGNEZ QUE LE PROGRAMME EST ADAPTÉ AUX PROGRAMMES-CADRES.

Dans le cadre du curriculum des écoles secondaires, les enseignants ont de nombreuses occasions d'aborder des questions touchant la santé mentale et les maladies mentales.

Les occasions structurées se trouvent dans deux composantes principales du curriculum des écoles secondaires qui portent sur la santé mentale : éducation physique et santé, et sciences humaines et sociales. Les cours qui s'y prêtent le mieux sont énumérés à l'annexe A de la *Ressource pour l'enseignant*. Vous pouvez indiquer aux enseignants que les passages pertinents des programmes-cadres sont en caractères gras ; ils pourront ainsi voir d'emblée où insérer les notions.

MONTREZ AUX ENSEIGNANTS QUE LE PROGRAMME LES AIDERA À RÉPONDRE AUX EXIGENCES DU CURRICULUM.

Présentez les renseignements sur le curriculum dès votre première rencontre avec les représentants de l'école pour leur montrer que le programme de sensibilisation ne s'ajoute pas aux contenus d'apprentissage, mais bien qu'il aide le personnel enseignant à satisfaire aux exigences connexes dans un certain nombre de cours. Les activités contenues dans la *Ressource pour l'enseignant* sont un moyen facile, tant pour les élèves que pour les enseignants, d'apprendre les contenus liés à la santé mentale.

SOULIGNEZ D'AUTRES OCCASIONS DE DISCUTER DE NOTIONS TOUCHANT LA MALADIE MENTALE EN CLASSE.

Le curriculum recèle également des occasions non structurées de présentation des notions. Par exemple, dans un cours de français, le vécu d'un personnage de roman peut servir de point de départ à l'étude de l'attitude de la société à l'égard de la santé mentale. Dans un cours d'art, les élèves peuvent examiner les œuvres d'artistes atteints d'une maladie mentale et discuter des liens possibles entre leur maladie et le processus de création. Ces cours, entre autres, se prêtent très bien à une discussion sur l'évolution des croyances, attitudes et connaissances concernant la maladie mentale au fil de l'histoire.

FORGEZ DES LIENS AVEC LE RESTE DE LA COLLECTIVITÉ.

Les enseignants peuvent également tirer profit d'activités organisées à l'école et dans la collectivité pour encourager un débat réfléchi sur la santé et les maladies mentales. Il peut s'agir d'un moyen efficace de faire connaître la maladie mentale aux élèves et de leur faire comprendre que tous les membres de la société peuvent en être atteints. Certaines de ces activités, telles que la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales et les marches pour la schizophrénie, sont décrites à la section 3.3, *Promouvoir le programme auprès des médias locaux*.

SOULIGNEZ LA SOUPLESSE DU PROGRAMME.

Bien qu'il serait préférable de consacrer au moins quatre ou cinq périodes au programme, un format abrégé peut également se révéler efficace.

OBTENEZ DU SOUTIEN POUR VOTRE PROGRAMME.

Déterminez quels sont les autres fournisseurs de services présents dans l'école, notamment pour le counseling auprès des jeunes et la santé publique. Ces fournisseurs peuvent vous aider à mettre sur pied votre programme dans l'école.

3.2 PROMOUVOIR LE PROGRAMME DANS LA COLLECTIVITÉ

Pour bien implanter votre programme de sensibilisation dans la collectivité, vous devez en faire connaître l'existence. En faisant participer et en éduquant la population, vous contribuerez à changer les attitudes et comportements à l'égard des personnes atteintes d'une maladie mentale.

Faire connaître le programme

La méthode idéale de promotion du programme varie selon la collectivité. Appliquez ou adaptez l'une ou plusieurs des idées suivantes pour susciter l'intérêt du public :

- Annoncez vos séances d'information dans les calendriers communautaires. Demandez à des groupes communautaires de faire paraître gratuitement des annonces dans leurs bulletins ou autres publications.
- Affichez des dépliants sur des tableaux d'affichage communautaires ou à des endroits passants comme les épiceries, les centres de santé communautaires, les bureaux de médecin, les hôpitaux, les buanderies, les garderies, les écoles, les bibliothèques, les églises et d'autres organismes locaux.
- Demandez à un prêtre, pasteur, rabbin ou autre dirigeant religieux de mentionner votre programme de sensibilisation pendant le culte, ou faites paraître des renseignements dans le bulletin paroissial.

- Invitez le maire ou d'autres dirigeants connus à assister à une séance d'information. La participation de dirigeants politiques et communautaires pourrait susciter de l'intérêt et vous permettre d'obtenir du soutien.

Élargir l'auditoire

Bien que le programme ait été conçu avant tout pour les jeunes du secondaire, il pourrait se révéler utile dans d'autres contextes. Envisagez de faire appel à des partenaires éventuels comme des clubs de loisirs parascolaires, des églises, des centres communautaires et des organismes Grands Frères et Grandes Sœurs.

3.3 PROMOUVOIR LE PROGRAMME AUPRÈS DES MÉDIAS LOCAUX

Vous pouvez également informer le public de vos activités par l'entremise des médias. Non seulement vous rejoindrez un auditoire plus vaste, mais une couverture médiatique donnera de l'élan à vos efforts et vous fera connaître, ce dont vous avez besoin pour continuer vos efforts.

Entrer en contact avec les médias

La première étape consiste à entrer en contact avec les gens de votre localité qui travaillent pour les journaux, la radio et la télévision. Vous connaissez peut-être une personne qui pourrait vous indiquer qui appeler, comment rendre vos activités dignes d'intérêt médiatique et comment obtenir la couverture que vous désirez.

Il est important que les membres de votre comité prennent le temps d'établir clairement ce qu'ils comptent tirer de leur collaboration avec les médias. Désignez un porte-parole, qui sera chargé de piquer la curiosité des médias et de répondre à leurs questions. Avant qu'il n'accorde une entrevue, cependant, assurez-vous de rédiger un ensemble cohérent d'énoncés sur l'incidence des préjugés sur la vie des gens et sur le programme lui-même.

Rédiger un communiqué de presse ou un avis aux médias

Le premier conseil que l'on vous donnera sera peut-être de publier un communiqué de presse pour annoncer votre programme. En effet, un tel communiqué pourrait se révéler utile à plusieurs étapes du programme :

- lors de la formation du comité, pour faire connaître vos objectifs et recruter de nouveaux membres ;
- lorsque vous présentez vos premiers exposés dans une école locale.

Pour que votre communiqué de presse retienne l'attention, suivez ces conseils :

- Les rédactions reçoivent parfois des centaines de communiqués par jour. Avec un gros titre semblable aux manchettes des journaux, vous aurez de meilleures chances de vous faire remarquer.
- Les faits les plus importants devraient être contenus dans la toute première phrase. Le reste du communiqué devrait donner des précisions sur les responsables, la nature du programme, sa raison d'être, ainsi que les coordonnées pertinentes.
- Indiquez une personne-ressource à qui s'adresser pour obtenir plus de précisions, avec son numéro de téléphone.
- Soyez bref ; ne dépassez pas une ou deux pages à double interligne.
- Si vous avez conçu un logo pour votre programme, veillez à ce que le communiqué de presse et les documents qui l'accompagnent soient imprimés sur du papier à en-tête portant ce logo.
- Il est préférable de communiquer personnellement avec le destinataire du communiqué avant de le lui envoyer.

Un exemple de communiqué de presse est fourni à la section *Outils*, à la fin de la troisième partie.

Conseils relatifs aux médias locaux

RÉPÉTEZ LE MESSAGE QUE VOUS VOULEZ DIFFUSER.

Dans les bulletins de nouvelles à la radio et à la télévision, vous aurez de 15 à 30 secondes pour faire une déclaration. Répétez ce que vous voulez dire avant de prendre le micro.

ÉCRIVEZ AU COURRIER DES LECTEURS.

Écrivez une lettre à votre journal local pour faire connaître votre programme. Le comité pourrait réagir à un reportage récent qui décrit comment les préjugés affectent la vie des gens.

FAITES COÏNCIDER VOS ACTIVITÉS AVEC D'AUTRES ÉVÉNEMENTS.

Vous aurez de meilleures chances de faire parler de votre programme dans les médias si vous le faites coïncider avec d'autres événements : la Semaine de la santé mentale, la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales, des questions controversées, des événements d'actualité, etc. Chaque année, plusieurs journées et semaines sont consacrées à la sensibilisation à la santé mentale et aux questions connexes. Les médias sont alors à l'affût de sujets de reportages et d'activités spéciales organisés à ces occasions. C'est donc le moment rêvé de faire connaître votre programme de sensibilisation. Des articles spécialisés ou de petites promotions dans les journaux pourraient donner beaucoup de visibilité à votre coalition.

LA SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE, coordonnée par l'Association canadienne pour la santé mentale, a lieu généralement pendant la première semaine complète de mai. Elle vise à sensibiliser le public à la santé mentale, à diffuser des renseignements à ce sujet et à lutter contre les préjugés qui entourent la maladie mentale.

LA SEMAINE DE SENSIBILISATION AUX MALADIES MENTALES, qui a lieu pendant la première semaine complète d'octobre, est parrainée par l'Association des psychiatres du Canada. Elle vise à sensibiliser le public au fait qu'il est possible de dépister et de traiter les maladies mentales, et que celles-ci sont de véritables maladies. Le jeudi de la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales est désigné Journée nationale de dépistage de la dépression. Des organismes participants offrent alors des services de dépistage et d'information à différents endroits. Pour plus de précisions, consulter le site Web à <www.cpa.medical.org/MIAW/Miaw.asp>.

LA JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ MENTALE est un événement international qui coïncide souvent avec la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales. Cette campagne est coordonnée par le Health Education Authority de Grande-Bretagne et vise à dissiper les craintes au sujet des problèmes de santé mentale, à lutter contre les stéréotypes dégradants et à faire connaître le vécu des personnes atteintes.

AIDE-MÉMOIRE

- Vous êtes entré en contact avec un certain nombre d'écoles secondaires de votre localité.
- Vous avez rencontré le personnel des écoles pour discuter de votre programme.
- Vous avez présenté les membres de votre comité et fourni des renseignements de base sur le programme.
- Vous avez souligné la correspondance entre les objectifs du programme et les notions sur la santé mentale prévues dans les programmes-cadres du curriculum.
- Vous avez remis au personnel des écoles une trousse d'information sur le programme.
- Vous êtes entré en contact avec les médias locaux et vous collaborez avec un représentant des médias pour faire la promotion du programme.

LECTURES SUGGÉRÉES (voir ressources en français, en annexe)

Association canadienne de psychiatrie. *Mental Illness Awareness Week Guidebook*. Accessible en ligne à <www.cpa.medical.org/MIAW/Miaw.asp>.

Renseignements : (613) 234-2815.

Whitman, A. « Making friends with the media », *Community Tool Box*, vol. 25, n° 2. Accessible en ligne à <<http://ctb.lsi.ukans.edu/ctb/c25/c25s2>>.

Cette section du *Community Tool Box* contient des renseignements sur la façon d'établir des rapports positifs avec les médias pour faire avancer votre programme. Il énumère les avantages et les inconvénients de différents médias, vous permettant de choisir ceux qui vous conviennent et de sensibiliser le public à votre initiative.

Ryan, C. 1991. *Prime Time Activism: Media Strategies for Grassroots Organizing*, Boston, South End Press.

Cet ouvrage contient des renseignements sur des aspects tels que la planification d'une stratégie médiatique, les caractéristiques reconnues des informations dignes d'être diffusées, et la façon de créer des sujets de reportage et d'établir de bonnes relations de travail avec les journalistes.

OUTILS

- Questionnaire de collecte de renseignements auprès des écoles
- Exemple de lettre adressée à une école
- Exemple de communiqué de presse
- Exemple de message d'intérêt public

QUESTIONNAIRE DE COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DES ÉCOLES

Si l'école se montre intéressée à participer au programme, posez les questions suivantes à un représentant de l'école (directeur, directeur adjoint, enseignant) pour déterminer le contexte dans lequel s'insèrent les questions touchant la santé mentale dans cette école. Plusieurs représentants des élèves devraient être invités à cette discussion afin de susciter l'intérêt des élèves et de favoriser leur participation.

· Quelles sont les notions que vous enseignez actuellement concernant la santé mentale et les maladies mentales ? Dans quels cours en parlez-vous ?

· Quels sont les principaux groupes culturels et ethniques de l'école ?

· S'est-il produit récemment à l'école ou dans la collectivité un incident (p. ex., tentative de suicide) qui pourrait influencer sur l'opinion des gens concernant la santé mentale et les maladies mentales ?

· L'usage d'alcool et de drogues a-t-il causé de graves problèmes à l'école ou dans la collectivité (p. ex., surdoses, hospitalisation) ?

· Quel soutien le service d'orientation de votre école offre-t-il aux élèves ? L'école a-t-elle établi une marche à suivre pour aider les élèves qui ont des inquiétudes en matière de santé mentale ?

· L'école a-t-elle récemment été l'hôte d'activités ou de conférenciers qui ont soulevé des inquiétudes ? Quelles étaient ces inquiétudes ? Comment pourriez-vous éviter qu'un tel problème ne se reproduise ?

· Quels sont les aspects de la santé mentale et des maladies mentales qui intéressent le plus les élèves ?

EXEMPLE DE LETTRE ADRESSÉE À UNE ÉCOLE

Vous pouvez adapter ce modèle de lettre et vous en servir pour entrer en contact avec une école locale.

date

adresse de l'école ou du conseil scolaire

Madame, Monsieur, (il peut s'agir du directeur d'école, du directeur adjoint ou encore d'un enseignant)

Veillez trouver ci-joint une trousse d'information sur *Parlons de la maladie mentale*, un programme novateur et efficace de sensibilisation à la maladie mentale. Ce programme a pour but de renseigner les élèves de 11^e année, de 12^e année et du CPO sur la maladie mentale et de les sensibiliser à l'incidence des préjugés qui l'entourent.

Cette trousse contient un aperçu des composantes et activités du programme, un résumé des résultats de l'évaluation du programme, des commentaires d'enseignants et d'élèves qui y ont participé et une description de ce que le programme offre aux élèves.

Le programme est adapté aux programmes-cadres d'un certain nombre de cours du nouveau curriculum des écoles secondaires de l'Ontario en éducation physique et santé, ainsi qu'en sciences humaines et sociales. Vous trouverez également ci-joint les extraits pertinents des programmes-cadres.

Le programme comprend des activités et un exposé en classe. Lors de l'exposé, des personnes qui ont vécu avec une maladie mentale font part de leurs expériences aux élèves et leur expliquent ce que c'est que d'avoir une maladie mentale. Pendant cet exposé, les élèves apprennent que les personnes atteintes d'une maladie mentale ne sont ni violentes ni incapables ; comme l'a dit un élève, ce sont « des gens comme tout le monde ».

À (nom de votre localité), une coalition communautaire composée de membres de (noms d'organismes partenaires) est en train d'organiser ce programme. Un membre de notre coalition aimerait vous rencontrer pour discuter de la possibilité de collaborer avec votre personnel en vue de faire profiter vos élèves des avantages du programme.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

(noms des membres du comité organisateur)

EXEMPLE DE COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vous pouvez adapter le modèle suivant et vous en servir pour rédiger des communiqués de presse pour votre projet.

(Insérez le logo du programme)

(titre :) **On demande l'aide de la communauté pour éduquer les jeunes sur la maladie mentale**

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE, (ville), (date)

Les symptômes de maladies mentales graves et chroniques, comme la schizophrénie, le trouble bipolaire, le trouble de panique et le trouble obsessionnel-compulsif, se manifestent le plus souvent entre 16 et 24 ans. Pourtant, les mythes, les idées fausses, les craintes et les préjugés qui entourent la maladie mentale empêchent souvent les jeunes d'obtenir l'aide dont ils ont besoin. Plusieurs organismes de **(nom de votre localité)** tentent de sensibiliser les jeunes à la maladie mentale grâce à un programme éducatif novateur.

(Nous reprenons ici les observations d'une personne ; vous pourriez demander à un spécialiste de la santé mentale de votre localité de faire une déclaration semblable) « À cet âge-là, les jeunes en sont à une étape cruciale de leur développement. Il est important pour eux de se familiariser avec la maladie mentale, non seulement pour leur propre santé, mais également pour lutter contre les préjugés qui affligent leurs amis, les membres de leur famille et les autres personnes qui ont une maladie mentale », a déclaré Rozsa Gyulay, infirmière gestionnaire de cas et coordonnatrice d'un programme de sensibilisation à la santé mentale à l'intention des jeunes au Centre de toxicomanie et de santé mentale, à Toronto.

Ce programme, appelé **(nom de votre programme)**, permet aux élèves du secondaire d'entendre le témoignage de membres de la collectivité qui ont eu une maladie mentale. Il les renseigne également sur les ressources locales spécialisées en santé mentale qui peuvent fournir du soutien et de l'aide aux jeunes qui ont une maladie mentale, ou à un membre de leur famille ou un ami qui en est atteint.

Des membres de (**nom de votre organisme**), des représentants du Centre de toxicomanie et de santé mentale, de l'Association canadienne pour la santé mentale, de la Mood Disorders Association of Ontario et (**noms d'autres organismes**) travaillent déjà à la coordination du projet, mais ils ont besoin de votre aide pour réunir des ressources et obtenir du financement.

Une séance d'information publique sur (**nom de votre programme**) aura lieu le :

DATE ET HEURE :

ENDROIT :

ADRESSE :

Toutes les personnes intéressées sont invitées à s'y présenter. Venez apprendre comment faire une contribution positive à la vie des jeunes et des personnes atteintes d'une maladie mentale à (**nom de votre localité**). Pour savoir comment contribuer à ce projet, adressez-vous à (**nom de personnes-ressources, numéros de téléphone au travail**).

-30-

(Le chiffre « 30 » indique la fin d'un communiqué de presse.)

PERSONNE-RESSOURCE POUR LES MÉDIAS :

NOM :

ORGANISME :

N° DE TÉLÉPHONE :

EXEMPLE DE MESSAGE D'INTÉRÊT PUBLIC

(Insérez le logo du programme)

Communiqué

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE, (date)

Le programme (**nom de votre programme**) tiendra une séance d'information publique sur la santé mentale. Cette séance est destinée aux personnes intéressées à contribuer à la mise sur pied d'un programme éducatif visant à donner aux élèves du secondaire l'occasion d'entendre le témoignage de personnes qui ont eu une maladie mentale. Ce programme fournit également des renseignements sur les ressources locales en santé mentale qui peuvent fournir du soutien et de l'aide aux jeunes qui ont une maladie mentale ou à un membre de leur famille ou un ami qui en est atteint.

Cette séance d'information aura lieu le :

DATE ET HEURE :

ENDROIT :

ADRESSE :

Pour plus de renseignements, s'adresser à :

PERSONNE-RESSOURCE POUR LES MÉDIAS :

NOM :

ORGANISME :

N° DE TÉLÉPHONE :